

l'm le maréchal Copie à la Haye w<sup>m</sup> de Juillet 1660  
de Gramont. 1305.

Monsieur.

Je ne peu m'empêcher de me conjurer avec V. C.  
de ce qu'il a plu à Dieu de vous prendre quasi par  
miracle le précieux gage que vous avez été sur le  
point de perdre miserabillement dans la confusion de  
ce grand combat. J'en suis le nommé ainsi  
après l'Admiral de Ruyter, qui dit ne croire pas  
qu'il s'en soit jamais vu un si long et si furieux.  
J'aurai rapporté ce que nous avons fait au  
succès, et les Anglois se sont rendus ridicules  
jusqu'à en allumer des feux de joie; mais icy,  
où on ne va volontiers qu'au soleil, les Capitaines  
de l'Etat ont été soigneux d'en former une  
relation très-exacte, tirée des rapports confrontés  
de tous les officiers de la flotte, et cela a été publié  
par ordre, comme je m'assure que vous le verrez  
bien tout à la fois, par ce que j'estime qu'on va apprendre  
à le traduire en François. Je prendrai quand des avis  
des interrogatoires d'Ang. et quand nous aurons  
bien examiné nos prisonniers, qui sont au nombre de 2800  
on pourra encoz mieux scauoir le détail de leur  
prise, qui se trouvera plus grande qu'on ne pense.  
A mon avis il y a deux choses assez glorieuses pour  
nous en ce succès; c'est premièrement la dernière journée  
où il a fallu soutenir le combat le 25. vaincu aux  
sous fraiz sous la conduite d'un Vaillant Prince;  
et puis que par la grâce de Dieu, il ne nous a pas  
pris un seul batteau, où un seul homme, si ce n'est  
que les Anglois en ayant pris quelques uns de ces Nantais.

Au  
B.C.

1306

in gurgite Vaste sauez Eors de nos Vassaux  
brulles. On souhaittoit fort que le paueus Frans  
en fust cap<sup>ne</sup> comme vous avez sceu, au printemps  
trois Vassaux que Monsieur le Comte de Guise  
Monsieur le Prince de Monaco ont monté.  
Pour me venir au sujet de ma Lettre qui vous toucha  
plus, Monsieur que toutes nostre Victoria,  
celle que vous y aux obtenue allume un feu de  
joie en mon cœur qui ne se peut estendre.

Je prisois dieu de vous continuer la bénédiction dont  
il visse de vous donner une caparra de si grand prie  
de qu'à longue annies puisez vous jouir des la  
souvenance de ce bonheur. Ce m'en sera tout un  
très-grand quand vous persisterez dans la bonté de  
souffrir que j'ayne l'honneur de me dire.

M  
onseigneur

C. De S. E.

Le tres humble et tres obéiss.  
Suzart